

FNEC-FP FO

fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle.
section départementale : 93 Bd de SUISSE 31200 TOULOUSE
Tél/Fax : 05 61.47 89 55 Mail : fnecfpfo31@gmail.com



Non à l'intimidation. Non à la répression !
Non à la « criminalisation » du droit syndical. Oui à la liberté syndicale !
Ne touchez pas aux libertés syndicales. Ne touchez pas à notre camarade !
Abandon de toute poursuite.

120 militants FO, CGT, FSU, SUD, collègues et élus rassemblés devant le commissariat de Cahors ce mardi 10 mars exigent l'abandon de toute poursuite à l'encontre de notre camarade Alain Rey, élu des personnels à la CAPA de Toulouse, Secrétaire départemental de la Fnec-fp FO et du snFOlc du Lot.

Lors des prises de parole, le Secrétaire général de l'Union départementale FO, celui de la CGT, le représentant de la FNEC-FP FO dénoncent les tentations de ce gouvernement de réprimer l'action syndicale. Notant le professionnalisme d'Alain, ils expriment la solidarité et le soutien de leurs organisations à son égard. Ils exigent l'abandon de toute poursuite.

Après près de deux heures d'audition, notre camarade est sorti sous les applaudissements.

Toujours combattif, il a pris la parole pour remercier les participants.

Avec le sérieux qui le caractérise, il a rappelé que la plainte pour « intrusion » déposée à son encontre n'avait pas de fondement. Depuis quand la loi interdirait-elle à un délégué syndical de rentrer dans un établissement ou d'accompagner des collègues ?

Il a dit le rejet des mesures gouvernementales en matière notamment de retraite et des épreuves E3C. En accompagnant les collègues en grève, il a simplement assuré son rôle de délégué syndical. Il a rappelé que la méthode de son syndicat, celle de l'indépendance, est de porter les revendications des personnels y compris par la grève quand c'est nécessaire. Cette méthode c'est la sienne, lui qui depuis des années va à la rencontre des collègues dans les établissements. Rien de plus !

Nous appelons les personnels à signer massivement la pétition pour l'abandon de toute poursuite. Nous avons déjà recueilli des centaines de soutiens. Renforçons la campagne en direction du Recteur.

Pétition à renvoyer : fnecfpfo31@gmail.com ou FNEC-FP FO 31, 93 boulevard de Suisse, 31200 Toulouse

Monsieur le Recteur,

Les personnels soussignés condamnent la convocation au commissariat de Cahors d'Alain REY, élu du personnel à la CAPA des certifiés de Toulouse, Secrétaire de la FNEC-FP FO et du SNFOLC du LOT, et exigent l'abandon de toute poursuite.

| Nom Prénom | Fonction / Corps | Etablissement | Signature |
|------------|------------------|---------------|-----------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

